

Kigali, le

N°

/15.08.01

Pour approbation

Ministre
pour approbation
05/12/01 →

03.12.01

R D65L

Monsieur le Docteur CHAPELLE ET
Monsieur GILLET
Fondateurs de l'APAM
BRUXELLES
2069 Avenue d'AUBERGHE LAAM
1040 BRUXELLES
BELGIQUE

OBJET: Médecine du sport.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre relative à l'objet ci-haut émarginé et je vous en remercie vivement.

Comme précisé dans les correspondances antérieures, j'attends que les conditions d'organisation du stage en médecine du sport me soient favorables et je vous tiendrai au courant.

Toutefois et en attendant, je vous demanderais de me transmettre le dossier complet des activités dont vous êtes ^{promoteur} ~~investigateurs~~ et réalisateurs pour un examen préparatoire.

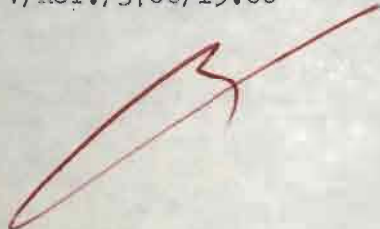
Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.-

NJANQUE
me noni

Monsieur NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM
Ministre de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif.

V/Réf./3760/I5.00



Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous remercier pour l'extrême obligeance que vous avez témoignée à notre égard, en répondant à notre courrier.

Votre lettre nous a fort intéressés, et nous nous permettons de vous transmettre, en annexe, une copie d'une lettre de référence, écrite par Monsieur A. VANDEN EEDE, secrétaire général du Comité Olympique Belge, et destinée au Ministre-Président de la Communauté Française, Monsieur Ph. MONFILS.

Vous pourrez constater que notre société a déjà une expérience importante dans l'organisation de Congrès scientifiques axés sur le sport et la médecine, et qu'elle jouit d'une réputation de sérieux et de crédibilité.

Si vous le désirez, nous pouvons vous faire parvenir un dossier complet concernant ces activités dont nous sommes à la fois les instigateurs et les réalisateurs.

Nous tenons aussi à vous féliciter pour avoir obtenu la responsabilité de l'Organisation des stages de Médecine du Sport pour les pays d'expression francophone. Il s'agit là d'un "plus" pour votre pays.

Nous serions très intéressés de pouvoir collaborer à la réussite de cette organisation et, dans la mesure du possible, nous aimerions être informés des obligations que vous aurez à assumer pour assurer la réalisation de ces événements.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.



Mrs CHAPELLE et GILLET
Fondateurs de l'APAM



COMITE OLYMPIQUE ET INTERFEDERAL BELGE

Association sans but lucratif

Avenue de Bouchout 9
1020 Bruxelles
Tél. : 02 / 479 19 40
Télex : 63760
C. C. B. : 068-0848740-17

Ministère de la Communauté française
A l'attention de Monsieur Ph. MONFILS
Ministre - Président
19 A/D avenue des Arts

1040 Bruxelles

Bruxelles, le 11 décembre 1986.
N./réf. : RE/mm-1.968.

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez probablement déjà, le Comité olympique et interfédéral belge a décidé de soutenir pleinement l'action de CHAPMAN SPORT pour les deux années à venir.

Il va sans dire que, si nous nous engageons de la sorte, c'est que, d'une part nous sommes convaincus de l'utilité d'un tel projet et de la compétence de leurs responsables, et que, d'autre part nous prendrons toutes les garanties quant au contenu sérieux de ces organisations.

Directement ou indirectement, le Comité olympique et interfédéral belge a déjà été impliqué dans les trois "clinics" initiaux proposés par cette association.

La journée consacrée au tennis fut organisée dans le cadre du Belgian Indoor Championship. Le Dr X. Sturbois, vice-président du Comité olympique et interfédéral belge, participa en tant qu'intervenant à celle consacrée au jogging. Tandis que pour ma part, j'ai eu le plaisir de présenter un exposé lors du "clinic football".

Ces diverses participations nous ont permis de tirer des conclusions favorables et nous ont incités à soutenir de manière plus concrète encore ce programme d'information en lui accordant notre patronage et un apport logistique en fonction des nécessités.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma plus haute considération.


Adrien VANDEN EEDE,
Secrétaire Général.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

KIGALI, le 02 NOV. 1987

N° 3760 /15.00

Dr CHAPELLE et Mr GILLET
Fondateurs de l'APAM
Bruxelles

2069 Avenue d'AUDERGHEN
1040 BRUXELLES
BELGIQUE.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er Septembre 1987 et de vous remercier de l'intérêt que vous portez à la promotion du Sport au RWANDA.

J'ai apprécié le projet de stage médico-sportif que vous proposez. Cependant, il faudra attendre que les contacts soient menés auprès des bénéficiaires du stage. Dès que toutes les conditions seront favorables, je ne manquerai pas de vous prévenir.

Par ailleurs la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'expression française a retenu notre pays pour y organiser les stages en médecine sportive pour les pays membres. Nous pensons pouvoir en tirer un maximum de profits.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIHANA Augustin

Lt Col BEM



Bruxelles, le 01 septembre 1987,

Rel. Publ.

me voir

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé lors de notre passage en Aout dernier. Comme nous avons pu en discuter ensemble, nous pensons pouvoir vous offrir une collaboration intéressante dans le domaine du sport, de la jeunesse, aussi bien dans le cadre de la médecine sportive que dans celui du matériel et de l'équipement. Nous avons aussi abordé l'opportunité d'organiser, dans votre pays, des stages médico-sportifs, destinés non seulement aux médecins, mais aussi aux entraîneurs et à toutes les personnes responsables de l'encadrement. Nous vous adressons, en annexe, un avant-projet. Si vous y voyez un quelconque intérêt, auriez-vous l'amabilité de le nous faire savoir, car ce genre de stage demande une grosse préparation.

Nous nous reverrons, très probablement, dans le courant du mois de Novembre et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Dr CHAPELLE et Mr GILLET
Fondateurs de l'APAM



AVANT-PROJET STAGE MEDICO-SPORTIF

OBJET: Information médico-physique de base concernant le sport en général.

- .préparation physique de l'athlète et plans d'entraînement
- .travail des différentes qualités de base: endurance
résistance
puissance.....
- .surveillance médicale du sportif-tests de base.
- .diététique en phases d'entraînement et de compétition
- .l'enfant et le sport
- .les urgences de terrain: attitudes du médecin, du kiné et de l'entraîneur.

CIBLE: médecins du sport

kinésithérapeutes

entraîneurs

responsables de l'encadrement

ORATEURS: spécialistes dans le domaine du sport, tous habitués à ce genre de conférences et connus pour la qualité pratique de leurs exposés.

DUREE DU STAGE: 4 à 5 Jours, selon un horaire à convenir, en 1988

MOYENS DIDACTIQUES: projecteur de diapositives

salle de conférence

terrain d'entraînement

BUDGET: à déterminer au travers de l'APAM et de INTERNATIONAL CHAPMAN SPORT selon les possibilités de votre ministère.